MAIRIE



FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

en exercice : 11présents : 10votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

République Française

L'an deux mil quinze, le sept février à 14 heures, Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session

ordinaire à la Mairie,

sous la présidence de PESCE André, Maire de la Commune.

Date de convocation: 30/01/2015

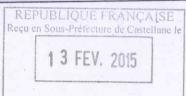
Présents: Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., JACOMET M., FAY

E.P., et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absent excusé : Mr LESBROS JM

Objet: motion : pour la sauvegarde des communes rurales

Les élus de LE FUGERET:



N'acceptent pas la volonté occulte de la Réforme territoriale, l'absorption des communes dans les intercommunalités,

au nom de la démocratie de proximité,

Car ainsi, par transfert progressif de toutes leurs compétences, en particulier la compétence scolaire, la plus emblématique, après celle de l'urbanisme,

On vide sournoisement les communes de leur sens pour mieux les supprimer ensuite. L'Ecole de Jules Ferry est consubstantielle à l'identité communale, là où elle existe encore. La commune est la collectivité d'échelle humaine et de légitimité historique. Communes et départements ont un destin commun.

Ils refusent l'étouffement financier des communes, sous l'alibi d'économies d'échelle peu évidentes. La crise économique a bon dos.

La technocratie trouve toujours des solutions techniques et financières quand elle le veut : elle impose les transferts de compétences au lieu de passer des conventions adaptées. Elle doit proposer des mutualisations rationnelles, mesurées, et respectueuses de l'essentiel, le respect de la vie communale.

Ils refusent le mouvement de concentration, de centralisation et de dilution dans une nébuleuse technocratique, autour des métropoles, qui impose le rouleau compresseur de l'intercommunalité, et réduit la Réforme territoriale au couple Région-Intercommunalité fatal à la démocratie de proximité. Densification urbaine signifiera aussi désertification rurale. Ils défendent une Intercommunalité d'outils au service des communes.

Ce faisant, ils refusent qu'on décrédibilise le travail de terrain, humain, social et culturel, de 500 000 élus municipaux, à 90 % bénévoles. On détricote gravement le tissu social, garant du vivre-ensemble.

Ils refusent d'être dépouillés de notre pouvoir de décision par l'expertise technique de cabinets souvent payés pour le bon vouloir de la technocratie. Nous, citoyens de base, nous refusons ce marché de dupes confinant à un déni de démocratie, à la faveur de la complexité du système pour mieux l'imposer.

Face à cette évolution que seule la technocratic semble maîtriser, ils demandent que des consultations citoyennes, voire des référendums, soient organisés, pour redonner la parole à la démocratie de proximité.

Ils souhaitent une République sauvegardant les valeurs humanistes, et non celle des seules valeurs comptables. N'en soyons pas les fossoyeurs. Ils expriment leurs craintes face à des risques de dérives irrationnelles,

Et apportent leur soutien à tout ce qui viendra renforcer une civilisation rurale vieille comme le monde dont les lettres de noblesse respectueuses de la Nature méritent d'être encore et toujours défendues, et empêchera au final que la France périphérique des métropoles ne soit laissée en marge.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Reçu en Sous-Préfecture de Castellane la

1 3 FEV. 2015

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE